

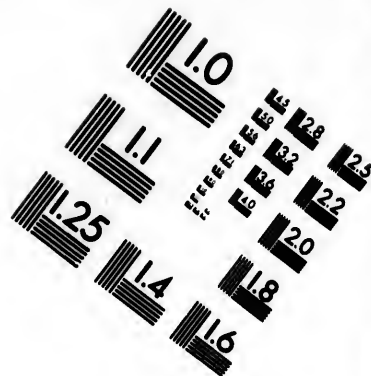
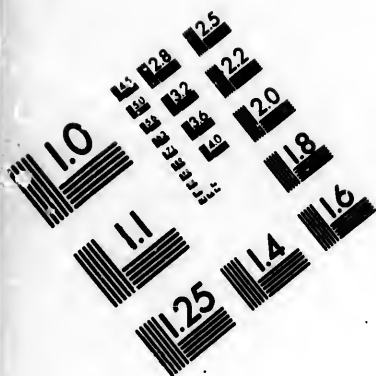
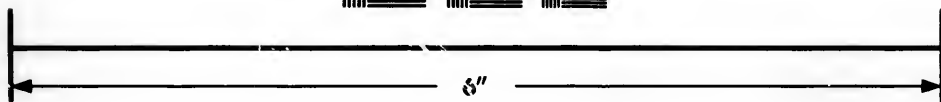
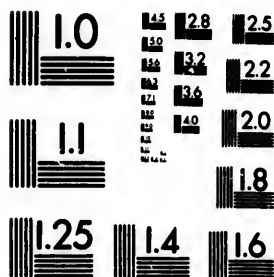


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										✓	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

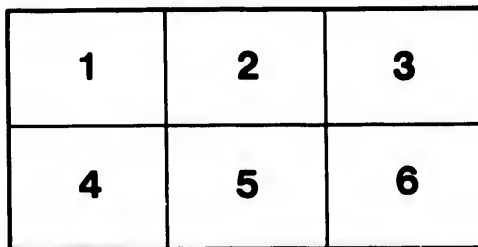
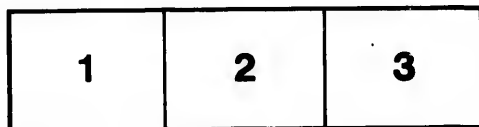
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

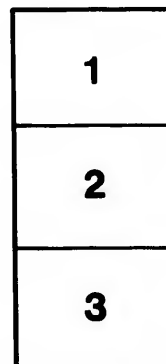
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

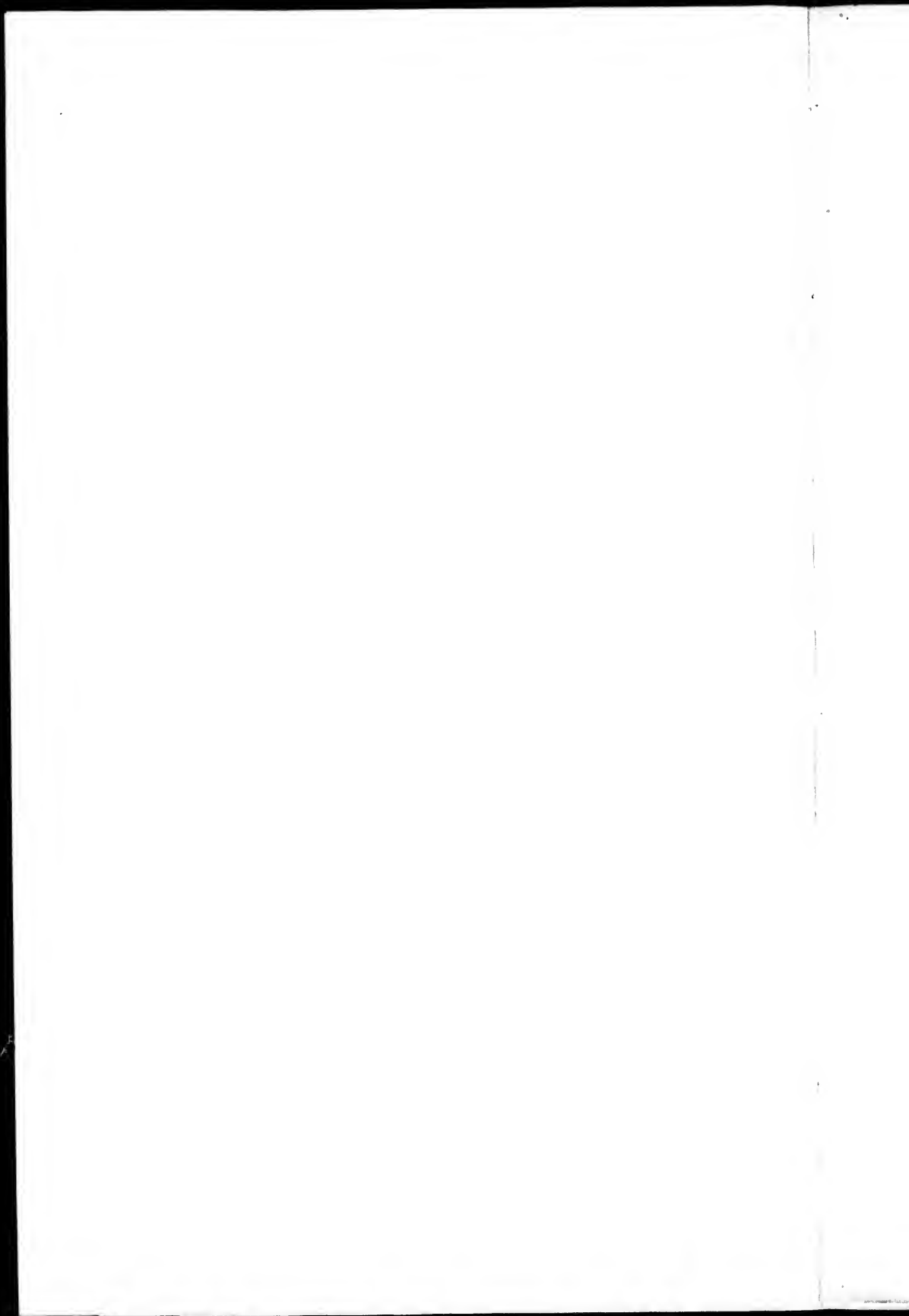


ails
du
difier
une
nage

rrata
o

delure,
n à

32X



CIRCULAIRE.

Québec, 5 août 1843.

MONSIEUR LE CURÉ,

PAR ma lettre circulaire du 20 mai de l'année dernière, j'invitais les membres de l'association formée dans le diocèse pour la propagation de la foi dans nos missions, à entrer dans les vues du Souverain Pontife, en donnant leur consentement à l'union de leur association à celle qui existe à Lyon pour répandre le même bienfait dans toutes les missions de l'univers. Quelques semaines après j'avais la certitude que nos associés, appréciant les avantages de l'union qui leur était proposée, seraient bien aise de la voir bientôt s'accomplir.

Cependant je disais dans ma lettre d'invitation que cette union ne nécessiterait pas l'envoi à Lyon des aumônes recueillies dans le diocèse pour l'œuvre de la propagation de la foi; mais que ces aumônes seraient totalement employées, par les soins de notre conseil local, au soutien de nos missions comme auparavant. Sur ce point, je dois à la vérité déclarer que j'étais dans l'erreur, et que j'avais mal interprété les intentions du conseil de Lyon, qui, du reste, a eu soin de me détromper en m'écrivant ce qui suit par l'organe de son président, Mr. de Jessé.

" MONSIEUR,

" Lyon, 17 novembre 1842.

" Le conseil central de l'œuvre de la propagation de la foi a reçu avec respect la lettre que Votre Grandeur lui a écrite à la date du 12 octobre passé, et les diverses pièces qui y étaient jointes. Le conseil ne saurait trop vous témoigner, monseigneur, la sincère reconnaissance qu'il éprouve pour l'intérêt avec lequel vous avez bien voulu accueillir ses ouvertures et faire agréer en principe, soit par le comité de Québec, soit par les fidèles de cet important diocèse, l'union de leur œuvre à celle qui embrasse toutes les missions du monde. Il nous serait doux d'ajouter que nous regardons aujourd'hui comme consommée une union dans laquelle nous sommes obligés de ne voir qu'un projet. En effet nous devons le dire, et Votre Grandeur le comprendra assurément, il est une concession qui ne saurait faire une œuvre catholique et une, cette concession est celle de l'unité. Or l'unité n'existerait plus du moment où l'une des fractions de l'œuvre conserverait la libre disposition des aumônes recueillies par elle, au lieu de la rapporter au centre où tout doit nécessairement aboutir. L'unité serait donc rompue, si l'on établissait en principe que les sommes réunies à Québec seraient toujours applicables aux seules missions de ce diocèse, comme devant toujours être insuffisantes à leurs besoins. Ajoutons que la somme de ces recettes étant annuellement inscrite au compte rendu de l'œuvre, il faudrait bien aussi qu'elle fût portée en dépense au chapitre des allocations; et comme le chiffre des secours affectés aux missions Canadiennes pourrait devenir un jour proportionnellement plus élevé que celui accordé à toutes les autres missions, il est facile de prévoir qu'il s'élèverait des réclamations auxquelles le conseil central ne pourrait répondre qu'en rendant public un accord qui provoquerait des imitations. Ainsi peu à peu l'œuvre de la propagation de la foi aurait abdiqué le précieux avantage qu'elle possède, celui de pouvoir effectuer entre toutes les missions du monde, une répartition équitable par cela même qu'elle est une.

" Le conseil apprécie vivement, monseigneur, les difficultés que Votre Grandeur avait à combattre, et les termes même de la circulaire qu'elle a bien voulu adresser à son clergé, nous sont une preuve de ses sentiments intimes. Mais permettez-nous d'exprimer l'espoir que le désir de leur premier pasteur finira par être celui des fidèles du diocèse de Québec; car eux aussi, comme Votre Grandeur le leur rappelle, " voudront coopérer au salut de tant de millions d'âmes encore infidèles, et participer à l'honneur insigne d'aider à la conquête spirituelle du monde " : mais cette coopération de leur part sera effective et non simplement nominale; ils ne croiront point avoir changé le but de leur œuvre en en changeant seulement le titre, ni devenir membres d'une association à laquelle ils n'apporteraient pas une obole; ils n'ontimeront pas enfin secourir toutes les missions du monde, en concentrant et à toujours toutes leurs offrandes sur les seules missions de leurs pays; et pour imiter, comme la circulaire de Votre Grandeur les y engage, la Belgique, la Bavière et les autres pays agrégés aujourd'hui à l'association catholique, ils comprendront que comme eux ils doivent renoncer d'abord à la disposition libre de leurs aumônes; sans cela, en effet, leur œuvre resterait toujours distincte, et non identifiée et confondue avec l'œuvre universelle.

" Nous serons heureux d'apprendre, monseigneur, que ces idées si simples et si vraies auront déterminé les associés de Québec à une union que nous désirons comme eux, mais à laquelle nous ne saurions sacrifier au risque d'ébranler tout l'édifice, le principe même sur lequel repose l'œuvre catholique, et qui maintenu depuis 21 ans, a toujours fait jusqu'ici sa force, sa prospérité et sa vie.

" Veuillez agréer le nouvel hommage du respect profond avec lequel nous avons l'honneur d'être, &c.

Pour le conseil central, le Président,

" A. DE JESSÉ."

" DUC. MEYNIS, Secrét."

Après la réception de cette lettre, il ne nous restait plus d'autre alternative que d'admettre l'union aux conditions requises par le conseil de Lyon, ou de s'y refuser. Mais ce dernier

partil, tout en nous privant des avantages spirituels attachés à l'union, exposait nos missions de la Rivière rouge et de la Colombie, qui reçoivent chaque année d'abondants secours de ce conseil, à ne plus compter que sur nos propres ressources dont l'insuffisance est reconnue.

Le conseil local de Québec, ayant délibéré mûrement sur ce sujet fut d'avis, comme moi, qu'il ne fallait pas hésiter à admettre l'union telle que voulue par le conseil central de Lyon, ne doutant pas de la disposition des associés du diocèse à ratifier ce qui aurait ainsi été réglé de concert avec le premier pasteur. Je m'empressai en conséquence d'informer de notre résolution M^r. de Jessé, qui peu de temps après me fit la réponse suivante de la part du conseil qu'il préside.

Lyon, 25 avril 1843.

MONSIEUR,

" Le conseil de Lyon se fait un devoir de remercier Votre Grandeur, en lui accusant réception de la lettre que vous avez bien voulu lui écrire sous la date du 4 mars passé. L'union de l'œuvre de Québec à l'association universelle de la propagation de la foi est donc aujourd'hui un fait accompli, et dès ce moment nous enverrons les cahiers des annales ainsi que les autres imprimés accessoires à l'honorable membre du comité de Québec que vous nous avez désigné, si nous ne nous souvenons, monseigneur, que vous nous avez engagé à attendre le mois de juillet, parce qu'alors les droits sur l'importation de la librairie étrangère devront être abaissés à 12 p. c⁷. Nous aurons soin à cette époque d'adresser à la personne désignée le nombre d'exemplaires que vous nous avez indiqués, et avec le cahier de juillet celui encore du mois de mai qui contient le compte rendu général des recettes et des dépenses de 1842. Rien ne peut être en effet plus favorable à l'extension de l'œuvre que de mettre sous les yeux des associés l'ensemble de l'organisation de cette œuvre sainte et la nomenclature des missions diverses qu'elle assiste d'un pôle à l'autre.

" Nous vous prions, monseigneur, d'agréer aussi nos respectueux remerciements pour le soin que Votre Grandeur veut bien prendre de faire déterminer une époque convenable pour la clôture des recettes de Québec, afin que nous puissions en connaître le chiffre avant la fin de l'année, et les comprendre ainsi dans les recettes générales de l'œuvre.

" Il est inutile de répéter que les besoins du district de la Baie d'Hudson seront toujours pris en considération très sérieuse. L'œuvre de la propagation de la foi a un double motif aujourd'hui de s'intéresser à la continuation des progrès de ces lointaines et intéressantes missions.

" Il nous restait à vous réitérer l'hommage du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être &c.

Pour le conseil central, le Président

" A. DE JESSÉ, "

" D^{que}. MEYNS Secrét. "

Nous appartenons donc maintenant à l'association générale de Lyon, en commun avec ce grand nombre de fidèles de toutes les parties du monde qui tiennent à honneur d'être comptés parmi ses membres. Désormais donc nos aumônes ne se bornent plus à se tenir les missions du diocèse seulement; mais elles auront un but beaucoup plus charitable et surtout plus catholique, celui de secourir toutes les missions de l'univers. Nous aurons part en outre aux prières de tous les membres de l'œuvre si sainte et si admirable à laquelle nous venons de nous agréger, et nous entrerons en participation des mérites de tant de dignes prêtres qui, avec le secours de l'œuvre, s'emploient sur tous les points du globe, à conquérir des âmes à J^{es}u^s C.

Mais quoique le conseil central de Lyon ait dû se réserver en principe la disposition de nos aumônes, il ne fera en réalité que suppléer à leur insuffisance pour le soutien de nos missions. En effet si depuis l'établissement de notre association, il s'est montré si généreux envers les missions de la Rivière rouge et de la Colombie qui, en cinq années, n'ont pas reçu de cette source moins de 69,060 francs (*) (£3237 3 9 de notre cours) que ne devons-nous pas attendre de sa libéralité, maintenant que par l'union de notre œuvre à celle qu'il dirige, nous avons augmenté ses sympathies en notre faveur.

Au reste qu'il n'y ait aucun doute que, s'il arrivait que les aumônes recueillies dans le diocèse fussent plus que suffisantes pour le soutien de nos missions, il n'est aucun des associés qui ne fut bien aise d'en voir appliqué le surplus aux besoins des missions étrangères.

Maintenant que l'union de l'association de Québec à celle de Lyon est consommée, il devient nécessaire de changer l'époque à laquelle les deniers recueillis dans le diocèse au profit de l'œuvre sont envoyés au trésorier, afin que la reddition des comptes de notre conseil à celui de Lyon puisse se faire en temps opportun. Il a donc été décidé qu'au mois de février serait désormais substitué, pour cet envoi, le mois d'août qui d'ailleurs suivant ce que m'ont dit plusieurs de MM. les Curés, est un de ceux où les associés ont plus de facilité pour payer leurs contributions. C'est donc dans le mois d'août de chaque année que le dépositaire des aumônes de chaque paroisse enverra au grand vicaire le plus voisin celles qu'il aura reçues. Quant à cette année, les associés n'auront à payer au mois d'août que la contribution de six mois, pour le temps qui s'est écoulé depuis le 1^{er} février dernier jusqu'au 1^{er} du courant.

(*) Le conseil central de Lyon a voté, en 1838, 9,800 fr. (£459 7 6), en 1839, 7,800 fr. (£375 12 6), en 1840, 15,820 fr. (£741 11 3), en 1841, 19,680 fr. (£922 10), en 1842, 15,960 fr. (£748 2 6), en tout 69,060 fr. (£3237 39). La mission de la Rivière rouge recevait déjà des secours du même quartier plusieurs années avant l'établissement de l'association pour la propagation de la foi dans le diocèse.

